Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260611-DCM2026_052-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE BRINGOLO

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance 11 juin 2026

Date de convocation :
04 juin 2026

Date d'affichage :
04 juin 2026

Nombre de conseillers :

En exercice	15
Présents	13
Votants	13

L'an deux mil vingt-six, le jeudi onze juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BRINGOLO légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mme Marie-Christine HELLO, Maire.

Présents : Marie-Christine HELLO, Marie-Josèphe TOQUET, Jean-Michel THOMAS, Sandra CARCAUD, Noéline COSTAN-ZANON, Floriane DAMON, Laura DESBOIS, Jérôme FAIX, Aurélie GELIN, Richard GLAUDEL, Fabien LE PERDU, Audrey ROUXEL, Philippe THOMAS.

Absents excusés : Jean-Philippe NADAL et Cyril RICHARD.

Secrétaire de séance : Audrey ROUXEL.

DCM2026/052 : AVENANT 3 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA MISE EN SECURITE ET LES MESURES CONSERVATOIRES SUITE A L'INCENDIE DE L'EGLISE NOTRE-DAME DE BRINGOLO

Madame le Maire indique à l'assemblée que la maîtrise d'œuvre pour la mise en sécurité et les travaux conservatoires post-incendie de l'Eglise a pris du retard, notamment du fait des contraintes rencontrées dans le dossier (dont dépollution), en plus des conditions climatiques.

Le délai contractuel actuel d'exécution du marché expire le 31 juillet 2026. Il est proposé de prolonger cette durée jusqu'au 31 décembre 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE la prolongation de la durée d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en sécurité et les travaux conservatoires suite à l'incendie de l'Eglise Notre-Dame de Bringolo jusqu'au 31 décembre 2026 inclus ;**
- **AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer l'avenant correspondant (avenant n° 3 au marché).**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Audrey ROUXEL

Le Maire,
Marie-Christine HELLO